



Plan d'action en développement
social 2019-2020

Rassembler Montréal



« Montréal est une métropole solidaire, inclusive, composée de quartiers durables, où il fait bon vivre et s'épanouir; riche de l'apport de ses citoyennes et citoyens et des acteurs sociaux, Montréal est une ville de tous les possibles. »

— Politique de développement social *Montréal de tous les possibles!* —



Table des matières

Mot de la mairesse	4
Mots des élues responsables	5
Liste des acronymes utilisés	6
Introduction.....	7
Axes d'intervention	
Axe 1 - Agir dans les quartiers	12
Axe 2 - Favoriser la cohabitation harmonieuse.....	17
Axe 3 - Renforcer l'expertise municipale.....	22

Mot de la mairesse de Montréal



Je suis très heureuse de vous présenter le Plan d'action en développement social 2019-2020 intitulé *Rassembler Montréal*. Un plan d'action qui jette les bases de notre vision pour le développement social de notre ville. Il propose des actions nouvelles et structurantes à réaliser d'ici la fin de l'année 2020 dans les domaines de l'accessibilité universelle, de l'enfance, de la jeunesse et du développement social, plus largement.

Ce plan d'action traduit notre volonté de créer des conditions favorables à la mise en œuvre d'actions porteuses, tout en favorisant les partenariats avec le milieu communautaire et institutionnel ainsi qu'entre les différentes unités d'affaires de la Ville. C'est également l'occasion de poser un regard critique sur les actions municipales en matière de développement social en procédant à des évaluations en profondeur de celles-ci.

Ainsi, dès à présent, nous travaillerons à mieux intégrer nos actions et interventions de manière à en assurer une plus grande portée et ainsi contribuer à un changement de culture qui placera le développement social au cœur des réflexions et des décisions des différents services et intervenants municipaux.

Nous avons de grandes ambitions pour le développement social de Montréal et je vous invite à rester à l'affût !

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'V. Plante', written in a cursive style.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Mot des élues responsables



Le Plan d'action en développement social 2019-2020 *Rassembler Montréal* constitue une réalisation importante en développement social, portant ainsi la vision de la Ville en la matière pour les prochaines années. Les actions proposées à travers ce plan permettent de développer une nouvelle manière d'aborder le développement social d'ici la fin de l'année 2020.

Que ce soit à travers l'aménagement de la ville et de ses quartiers à échelle humaine, la lutte contre la pauvreté ou la prévention en sécurité urbaine, le plan d'action aborde des aspects incontournables à l'atteinte d'une plus grande cohésion sociale. De plus, la Ville réaffirme, à travers ce plan, sa volonté de favoriser la cohabitation harmonieuse au sein de la population montréalaise. Enfin, la Ville mise sur le renforcement de son expertise afin de développer de manière optimale ses stratégies d'intervention.

La Ville est également consciente de l'importance de sa capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires afin de travailler collectivement à placer la personne et le quartier au cœur de ses interventions. En effet, le développement social concerne l'ensemble des interventions municipales et repose sur une responsabilité partagée afin d'aller plus loin en matière de qualité de vie et de développement du potentiel humain et collectif.

Ce premier plan est un jalon important des travaux qui nous mèneront, en 2021, à un plan d'action intégré qui rassemblera tous les domaines d'interventions en matière de développement social.

La Ville de Montréal considère que ce plan d'action en développement social contribuera à faire de Montréal une ville au sein de laquelle chaque citoyenne et chaque citoyen puisse développer son plein potentiel.

Nathalie Goulet

Membre du comité exécutif, responsable de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance ainsi que de la jeunesse

Magda Popeanu

Membre du comité exécutif, responsable de la culture et de la diversité montréalaise



Liste des acronymes utilisés

SDIS : Service de la diversité et de l'inclusion sociale

SPVM : Service de police de la Ville de Montréal

SUM : Service de l'urbanisme et de la mobilité

SDÉ : Service du développement économique

ADS + : Analyse différenciée selon les sexes plus

MTESS : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

DRSP : Direction régionale de santé publique

PTI : Programme triennal d'immobilisation

PAAC : Programme d'aide à l'accessibilité des commerces

STM : Société de transport de Montréal

PMI : Programme Montréal interculturel

CPAU : Comité des partenaires municipaux en accessibilité universelle

Introduction

La Politique de développement social *Montréal de tous les possibles!*

En juin 2017, la Politique de développement social de la Ville de Montréal *Montréal de tous les possibles!* a été adoptée par le conseil municipal. Cette politique est de nature transversale et a pour objet principal de mobiliser les services municipaux, les arrondissements et les villes liées de l'agglomération autour du bien-être et de la qualité de vie des citoyens et citoyennes à l'échelle des quartiers et de l'ensemble du territoire montréalais.

Ce premier plan d'action en développement social, issu de cette politique, propose 24 actions, nouvelles et structurantes, que la Ville de Montréal veut réaliser d'ici 2020 pour répondre à différents enjeux sociaux. Si l'on considère souvent que le développement social concerne uniquement le soutien aux populations et aux communautés défavorisées, vulnérables ou discriminées, il s'adresse toutefois à l'ensemble de la population. Néanmoins, force est de constater que les communautés les plus vulnérables nécessitent des interventions intensives et de longue durée pour bénéficier des mêmes possibilités de participation sociale et de développement personnel, car elles font face, de manière plus marquée, à des défis liés à la cohabitation harmonieuse, à l'intégration sociale et à la dégradation du tissu social.

Avec le Plan d'action en développement social 2019-2020 *Rassembler Montréal*, dont la réalisation sera assurée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale, la Ville se dote d'un levier d'intervention important en matière de développement social auquel s'ajoutent des plans d'action visant des publics spécifiques. En effet, en 2018, la Ville adoptait trois plans d'action, découlant de la Politique de développement social :

- Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020 *Parce que la rue a différents visages*
- Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020 *Montréal, métropole à l'image des personnes âgées*
- Plan d'action 2018-2020 *Montréal inclusive* (dédié à l'intégration des nouveaux arrivants)

Parallèlement à cela, elle élaborait quatre plans d'action : développement social, enfance, jeunesse et accessibilité universelle. Dans une perspective de cohérence de ses interventions, la Ville a procédé à un exercice d'intégration qui a mené à la production de ce présent plan d'action, lequel contient des actions nouvelles et structurantes dans les domaines d'intervention précédemment cités. D'autres actions municipales en matière d'enfance, de jeunesse et d'accessibilité universelle ont fait l'objet de regroupements distincts, et ce, sous forme de trois documents :

- **Interventions municipales en accessibilité universelle 2019-2020**
- **Interventions municipales pour les enfants 2019-2020**
- **Interventions municipales pour les jeunes de 18 à 30 ans**

Ils sont disponibles sur le site web de la Ville, à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/diversite.

Plans d'action mis en œuvre par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale d'ici 2021

1 Parce que la rue a différents visages 2018-2020	2 Montréal, métropole à l'image des personnes âgées 2018-2020	3 Montréal inclusive 2018-2021	4 Rassembler Montréal 2019-2020
Plan d'action visant à répondre aux besoins fondamentaux des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.	Plan d'action visant à répondre aux défis et besoins de la population aînée montréalaise.	Plan d'action dédié à l'intégration des nouveaux arrivants.	Plan d'action en développement social répondant à différents enjeux sociaux présents à Montréal.

Pour réaliser ses ambitions et faire de Montréal une métropole inclusive et solidaire, la Ville investit près de 20 M\$ annuellement, à travers une multitude de programmes destinés, notamment, à soutenir les acteurs communautaires, partenaires privilégiés de son action auprès de la population.

Vers un plan d'action intégré en 2021

En réponse à la transversalité et à la complémentarité des enjeux en développement social, la Ville s'assurera, à travers son prochain plan d'action, que la dimension sociale soit prise en compte dans l'ensemble de ses interventions afin de répondre de manière la plus appropriée aux enjeux qui s'y rattachent. Ainsi, en 2021, le plan d'action comprendra tous nos domaines d'interventions en développement social.

Cette démarche s'inscrit dans une vision qui place la diversité et l'inclusion au cœur des préoccupations de la Ville pour les prochaines années.

La collaboration au cœur du Plan d'action

Bien que la réalisation des actions de ce présent plan incombe au Service de la diversité et de l'inclusion sociale, il importe de rappeler que leur mise en œuvre repose sur l'essentielle collaboration entre les services municipaux, les arrondissements et l'ensemble des partenaires institutionnels, régionaux et municipaux qui, à travers leur expertise, portent le développement social au cœur de leurs interventions.

À titre d'exemple de partenariat intraservices, une étroite collaboration est assurée avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), notamment dans le cadre de la définition et du déploiement de la nouvelle stratégie en prévention en sécurité urbaine pour laquelle ces deux services développent une vision intégrée et arrimée.

Le rôle essentiel des organismes communautaires

Les interventions municipales bénéficient de l'expertise des différents partenaires qui œuvrent de manière continue auprès de la population, chacun dans son champ d'expertise. Parmi ceux-ci, un grand nombre d'organismes communautaires qui interviennent directement auprès de la population et que la Ville de Montréal appuie, à travers différentes ententes, divers programmes et mécanismes de soutien. La Ville tient à souligner à travers ce plan l'apport incontournable de ces organismes en matière de développement social. En ce sens, elle s'est aussi engagée à adopter une **politique de reconnaissance des organismes communautaires**. Ainsi, elle valorise l'action communautaire et en renforce le partenariat. De plus, elle réalisera un **plan directeur des espaces communautaires** dans l'optique d'offrir une réponse adéquate aux divers besoins d'hébergement des organismes.

Les trois axes du Plan d'action et leurs stratégies

Le Plan d'action se décline en trois axes et six stratégies qui permettront à la Ville d'atteindre ses objectifs.

AXE 1 - Agir dans les quartiers

Le développement urbain est au cœur des responsabilités de la Ville et comprend des enjeux importants pour la population montréalaise.

Dans les centres urbains, nous assistons à de grandes disparités sociales et économiques venant entraver les dynamiques créées par les différentes stratégies d'intervention visant à augmenter la cohésion sociale. Cela demande d'accorder une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité et à risque d'exclusion sociale, économique ou culturelle.

Cet axe comprend deux stratégies :

- Aménagement inclusif
- Lutte contre la pauvreté

AXE 2 - Favoriser la cohabitation harmonieuse

La cohabitation harmonieuse est essentielle afin de permettre à l'ensemble de la population de réaliser son plein potentiel, dans des milieux inclusifs qui permettent la participation pleine et entière de toutes les Montréalaises et tous les Montréalais. C'est dans cette perspective que la Ville encourage la participation de la population à la vie démocratique municipale et dans leur quartier, et ce, afin d'enrichir la collectivité et contribuer à son développement.

Cet axe comprend trois stratégies :

- Lutte contre les discriminations
- Rapprochement interculturel
- Prévention en sécurité urbaine

AXE 3 - Renforcer l'expertise municipale

La Ville de Montréal considère essentiel le développement des connaissances, et ce, afin de mieux cerner et comprendre les enjeux sociaux sur lesquels elle travaille. Le renforcement des compétences en matière d'inclusion et de diversité pour l'ensemble des employés municipaux, jumelé à un développement d'outils adaptés, contribue à consolider la capacité de la Ville de Montréal à faire face à l'évolution des enjeux sociaux. Ainsi, la Ville favorise la production et la diffusion de données pertinentes, documentées et probantes, véritables outils d'aide à la décision.

Les mutations et les changements du paysage sociodémographique de Montréal imposent une connaissance de plus en plus fine des différentes dimensions constitutives du tissu social montréalais permettant ainsi de réaliser les interventions les plus adéquates et inclusives possible.

Cet axe comprend une stratégie :

- Développement, partage et utilisation des connaissances

L'action locale en développement social

Les arrondissements ont aussi été invités à élaborer des plans d'action afin d'adapter les interventions de la Ville aux enjeux locaux. En 2020, au moins 15 arrondissements auront adopté un plan d'action local en développement social, confirmant ainsi la volonté de la Ville d'ancrer son intervention dans les milieux de vie.

Mise en œuvre et suivi

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal assurera la coordination de la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action en développement social 2019-2020 *Rassembler Montréal*.

La Ville de Montréal prendra soin d'évaluer les retombées de ses interventions pour s'assurer de la portée concrète et structurante de son plan d'action et de son effet sur le plein épanouissement de la population. Pour ce faire, un comité sera chargé d'en suivre la mise en œuvre. Il sera composé de représentants de certaines unités d'affaires municipales, de divers acteurs de la société civile et de partenaires institutionnels.

L'entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS) : un outil essentiel pour Montréal en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

La Ville de Montréal agit en partenariat avec le gouvernement du Québec à travers différentes ententes qu'elle a signées réitérant ainsi son engagement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En effet, à la suite du Sommet de Montréal (2002), la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec se sont alliés autour du « Contrat de Ville », une stratégie contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui redéfinit le partenariat entre les deux paliers. Depuis 2003, sept ententes consécutives ont été conclues. La dernière entente, adoptée en 2018, confie à la Ville un budget de 10 M\$ par année pour une période de cinq ans. Cette entente permet le développement de centaines de projets visant à améliorer la qualité de vie de la population et à favoriser son inclusion sociale.

L'Entente favorise le développement d'initiatives, projets ou interventions :

- de développement social et communautaire ;
- de prévention de la pauvreté ;
- d'aide à l'intégration en emploi des personnes éloignées du marché du travail;
- d'insertion sociale et d'amélioration des conditions de vie.

Les initiatives sont développées au bénéfice des familles, des personnes vulnérables et des personnes exclues socialement.

Dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec (Ville-MTESS), le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) a accepté que le plan d'action en développement social intègre un volet de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce volet répond, dans sa forme, à l'exigence de produire un plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, comme demandé par le gouvernement aux villes du Québec.

Les principes qui guident la mise en œuvre des actions de la Ville en matière de développement social

L'inclusion de toutes et de tous

L'inclusion sociale et économique de toutes et de tous est au cœur des décisions qui sont prises afin d'assurer l'égalité des chances et le développement du plein potentiel des Montréalaises et des Montréalais. L'inclusion est fondée sur la reconnaissance et la valorisation des différences entre les personnes en vue d'enrichir la planification, la prise de décision et la qualité de vie de chacun.

La flexibilité des approches et des moyens

Afin de demeurer agile dans l'action et de maintenir une capacité d'adaptation selon les réalités des personnes et des communautés, Montréal veille à ajuster, à intervalles réguliers, ses interventions et ses processus. Elle soutient les initiatives faisant preuve de flexibilité, permettant un ajustement constant selon les besoins des citoyens et des communautés.

L'accessibilité

Le développement de la métropole est réel lorsque toute personne peut utiliser les services offerts à l'ensemble de la population. Montréal s'emploie à rendre accessibles, tant sur les plans géographique, économique et physique qu'en termes de temps et d'information, ses installations, services et activités. Une attention particulière est portée à l'égalité entre les femmes et les hommes.

La prise en compte des besoins

Montréal encourage les citoyennes et les citoyens ainsi que les divers acteurs montréalais pouvant contribuer au développement social à participer à sa réflexion et à ses interventions, avant la prise de décision. Montréal veut ainsi être à l'écoute pour mieux comprendre les besoins des différents groupes de la population et y répondre adéquatement en s'assurant de la complémentarité des efforts, à l'échelle tant locale que régionale.

Le soutien accru aux personnes et aux communautés vulnérables

Montréal reconnaît que les personnes et les communautés vulnérables ont besoin d'attention et d'interventions continues et intensives pour leur permettre d'accéder à une meilleure qualité de vie. Dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses activités et programmes, elle porte une attention accrue aux personnes et communautés vulnérables.



AXE 1

Agir dans les quartiers

Montréal s'engage à agir sur un environnement sain, des milieux de vie épanouissants et des quartiers qui favorisent le développement social tant dans leur aménagement que dans leur organisation. Elle compte également sur les personnes, les groupes communautaires et les acteurs sociaux et économiques vivant dans ces quartiers, afin de construire une ville à échelle humaine, dynamique et inclusive.

Au-delà des infrastructures, la qualité de vie de la population repose sur différents besoins, parmi lesquels les actions de lutte contre la pauvreté visent à répondre.

Stratégie	Actions	Résultats attendus 2019-2020	Indicateurs de performance/Cibles
Aménagement inclusif	Concevoir des aménagements à la fois ludiques, sécuritaires et accessibles universellement dans les corridors scolaires et les espaces publics réalisés par et pour les enfants.	Les déplacements à proximité des écoles sont plus actifs et les espaces publics sont plus accessibles, ludiques et sécuritaires.	1,5 M\$ sont alloués dans le cadre du Programme d'aménagement urbain 2019-2020 pour les enfants montréalais.
	Améliorer l'accessibilité universelle des infrastructures municipales.	Les infrastructures municipales seront plus accessibles.	25 bâtiments auront augmenté leur niveau d'accessibilité universelle. Un budget annuel de 6 M\$ est alloué pour rendre accessibles des infrastructures municipales (immeubles, mobilier urbain, etc.).
	Favoriser l'aménagement de commerces accessibles.	Les commerces seront plus accessibles.	La Ville fait la promotion des outils et des guides qu'elle produit. Le nombre de commerces subventionnés dans le cadre du Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) 2017-2022 est augmenté de 25 %. La Ville effectue des représentations auprès des paliers de gouvernement supérieurs afin d'obtenir un soutien financier cohérent avec le PAAC.

Stratégie	Actions	Résultats attendus 2019-2020	Indicateurs de performance/Cibles
Lutte contre la pauvreté	Intervenir selon une approche intégrée et innovante dans des territoires à forte concentration de pauvreté.	La pertinence et l'efficacité des interventions des démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) sont documentées et permettent à la Ville de préciser ses orientations futures.	<p>Une démarche d'évaluation, en collaboration avec les arrondissements et au moins deux services municipaux concernés, est réalisée.</p> <p>Les territoires les plus vulnérables en termes économique, social et environnemental sont identifiés.</p> <p>Le programme est actualisé et optimisé et tient compte des besoins et des enjeux locaux.</p>
	Définir une nouvelle approche de répartition des fonds de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre la Ville et le MTESS.	<p>Une nouvelle répartition équitable a été développée en fonction de données actualisées.</p> <p>La nouvelle approche de répartition des fonds est arrimée aux objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.</p> <p>Une mesure de la pauvreté est développée.</p>	<p>Les arrondissements et les villes liées sont consultés dans le cadre de la révision.</p> <p>Les écarts budgétaires entre deux territoires sont justifiés par des décisions fondées sur des données probantes.</p> <p>L'approche de répartition des fonds aux arrondissements, aux villes liées et à l'enveloppe corporative est documentée, mise à jour et facilement accessible.</p>
	Élaborer une stratégie municipale de lutte contre l'insécurité alimentaire.	<p>Une stratégie municipale structurante en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire est élaborée et permet à la Ville d'agir en complémentarité.</p> <p>La stratégie est développée en collaboration avec les parties prenantes, notamment dans le cadre des activités du Conseil du système alimentaire montréalais.</p>	<p>Une nouvelle stratégie municipale visant à lutter contre l'insécurité alimentaire est adoptée et a fait l'objet d'une consultation auprès des arrondissements et des partenaires.</p> <p>La stratégie est arrimée aux activités du système alimentaire local intégré du Défi des villes intelligentes et tient compte des données qualitatives et quantitatives qui sont recueillies.</p>
	Soutenir les initiatives favorisant l'autonomisation des familles et le développement de saines habitudes alimentaires.	Les familles montréalaises, notamment à faible revenu, ont accès à des activités et des ateliers de sensibilisation des saines habitudes alimentaires dans leur milieu.	Au moins quatre projets permettant aux familles de développer de saines habitudes alimentaires sont soutenus.

Stratégie	Actions	Résultats attendus 2019-2020	Indicateurs de performance/Cibles
Lutte contre la pauvreté	Offrir des titres de transport de la STM aux enfants de 6 à 17 ans pour favoriser l'accès aux activités parascolaires, sportives et culturelles ainsi qu'aux camps de jour.	Les titres de transport offerts permettent aux enfants de 6 à 17 ans plus défavorisés d'avoir accès à différentes activités parascolaires, sportives ou culturelles.	Au moins 650 000 titres de transport sont utilisés par année. La priorité est donnée aux enfants plus défavorisés.
	Sensibiliser la population montréalaise aux différentes réalités vécues par les personnes vivant en situation de pauvreté, notamment par l'entremise d'une exposition photo.	Les perceptions à l'égard des personnes vivant en situation de pauvreté sont modifiées positivement. Les actions de la Ville en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont mieux connues de la population.	Une exposition est réalisée au printemps 2020. Au moins 400 personnes auront visité l'exposition et sont sensibilisées. 75 % des personnes estiment avoir modifié leurs perceptions.



AXE 2

**Favoriser la cohabitation
harmonieuse**

La cohabitation harmonieuse résulte d'un ensemble d'actions qui favorisent l'inclusion et le respect de la diversité. Ainsi, les membres d'une même société, à toutes les étapes de leur vie, se sentent acceptés et reconnus, peu importe leur origine culturelle ou ethnique, leur sexe ou leur orientation sexuelle, leur âge, leur religion, leur allégeance politique, leur condition familiale, sociale ou physique. Des actions globales et intégrées doivent avoir pour objectif de la promouvoir.

Stratégie	Actions	Résultats attendus 2019-2020	Indicateurs de performance/Cibles
Lutte contre les discriminations	Élaborer une stratégie montréalaise en matière de réduction des méfaits.	<p>La Ville adopte des pratiques exemplaires afin d'adapter ses façons de faire auprès des personnes vulnérables, notamment celles aux prises avec des troubles de consommation et de dépendance.</p> <p>Stratégie mise en œuvre grâce à un partenariat entre le SDIS, le Service de police de la Ville de Montréal, la Direction régionale de santé publique de Montréal et le milieu communautaire.</p>	<p>Un comité de travail multipartite est mis sur pied.</p> <p>Une stratégie intersectorielle est élaborée et mise en œuvre.</p>
	Définir des orientations municipales concernant les personnes des diversités sexuelles et de genres.	<p>Les enjeux vécus par les personnes des diversités sexuelles et de genres, notamment celles à risque de vivre des situations de discrimination et d'exclusion sociale, sont mieux connus et pris en compte par la Ville.</p>	<p>Un portrait et une analyse des enjeux vécus par les personnes des diversités sexuelles et de genres sont réalisés.</p> <p>Une consultation est menée auprès des organismes et des personnes des diversités sexuelles et de genres.</p> <p>De nouvelles orientations sont définies et mises en œuvre.</p>
	Analyser la réglementation municipale en vue d'en identifier le potentiel discriminatoire.	<p>La réglementation est ajustée à la suite de l'analyse.</p>	<p>Une analyse de la réglementation est effectuée.</p> <p>Une consultation est menée auprès des partenaires.</p> <p>La nouvelle réglementation est adoptée et mise en œuvre par les instances appropriées.</p>

Stratégie	Actions	Résultats attendus 2019-2020	Indicateurs de performance/Cibles
Rapprochement interculturel	Concevoir une stratégie d'intervention en matière de rapprochement interculturel et de valorisation de la diversité ethnoculturelle.	La Ville développe une vision intégrée en matière de rapprochement interculturel et de valorisation de la diversité ethnoculturelle.	Une stratégie municipale en matière de rapprochement interculturel ayant fait l'objet de consultations est produite.
	Soutenir des projets favorisant le rapprochement interculturel.	Les projets soutenus dans le cadre du Programme Montréal interculturel (PMI) donnent lieu à des activités structurantes, centrées sur les échanges interculturels ainsi que sur le sentiment d'appartenance à la collectivité diversifiée de Montréal.	Au moins 20 projets sont soutenus annuellement. Les organismes sont accompagnés afin de développer des projets en phase avec les objectifs du programme. Les outils sont révisés afin d'optimiser l'atteinte des objectifs du programme.
	Actualiser les pratiques de reconnaissance des communautés ethnoculturelles.	La Ville aura amélioré ses modes de reconnaissance.	Les balises administratives sont révisées. Un comité interdisciplinaire est mis sur pied. 100 % des demandes sont analysées en fonction des nouvelles balises.
	Soutenir des projets pour les jeunes les plus vulnérables socialement et économiquement.	Des projets en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont réalisés auprès des jeunes.	Au moins 20 projets d'interventions sont soutenus par année. 75 % des projets proposent un rapprochement interculturel.

Stratégie	Actions	Résultats attendus 2019-2020	Indicateurs de performance/Cibles
Prévention en sécurité urbaine	Déployer une nouvelle stratégie en matière de prévention en sécurité urbaine.	<p>La Ville, en sécurité urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • raffine sa connaissance des enjeux actuels et émergents; • développe une vision intégrée dans une stratégie diversifiée; • adapte ses programmes en fonction des enjeux actuels et émergents; • optimise la collaboration entre les unités d'affaires, dont le SPVM; • renforce son partenariat avec les milieux communautaires et institutionnels, dont le réseau de la santé et des services sociaux. 	<p>Deux démarches d'évaluation pour les programmes Délinquance et violence chez les jeunes et Tandem sont menées en collaboration avec les arrondissements et les principaux acteurs en sécurité urbaine.</p> <p>Un portrait de la criminalité est réalisé, permettant d'identifier les territoires où l'émergence et l'augmentation de diverses criminalités sont constatées.</p> <p>Les programmes en prévention en sécurité urbaine sont actualisés et optimisés et tiennent compte des besoins et des problématiques actuelles et en émergence.</p>
	Contribuer à lutter contre les violences à caractère sexuel dans l'espace public.	<p>Les initiatives soutenues sont en adéquation avec les engagements municipaux de la Déclaration contre les violences à caractère sexuel.</p>	<p>Un portrait des initiatives existantes en matière de prévention des violences à caractère sexuel dans l'espace public est réalisé.</p> <p>Deux actions sont soutenues.</p>
	Proposer aux jeunes des stratégies d'affirmation de leurs droits, tout en les sensibilisant au travail des policiers et à leurs responsabilités citoyennes.	<p>Les jeunes ont une meilleure connaissance de leurs droits et responsabilités citoyennes ainsi que des notions de profilages racial et social.</p>	<p>Au moins un projet visant la connaissance et l'affirmation des droits est soutenu par année.</p>



AXE 3

Renforcer l'expertise municipale

Montréal se positionne clairement en faveur d'une expertise municipale qui repose sur le renforcement de ses capacités de production et de diffusion de données pertinentes et documentées, véritables outils d'aide à la décision. Elle veut se donner les moyens les plus appropriés pour atteindre cet objectif, tout en considérant la formation de son personnel comme une condition nécessaire, notamment en ce qui a trait à la diversité et à l'inclusion sociale.

Stratégie	Actions	Résultats attendus 2019-2020	Indicateurs de performance/Cibles
Développement, partage et utilisation des connaissances	<p>Planter l'approche ADS+ dans l'intervention municipale.</p> <p><i>L'ADS+ permet d'évaluer les répercussions potentielles des politiques, programmes ou initiatives sur diverses personnes.</i></p>	<p>L'approche ADS+ est prise en compte dans l'élaboration de politiques, plans d'action, programmes et projets des services municipaux.</p>	<p>Des outils à l'attention des employés sont développés.</p> <p>Le cadre de gouvernance du Bureau des grands projets est analysé.</p> <p>Au moins quatre services centraux et deux arrondissements intègrent cette approche dans leurs opérations, et ce, dans le cadre d'une phase-pilote visant à établir des pratiques exemplaires, dont deux projets d'envergure.</p> <p>Un mécanisme de prise en compte de cette approche dans la rédaction des dossiers décisionnels est identifié.</p>
	<p>Planter des outils d'aide à la décision fondés sur des données probantes liées à la diversité et l'inclusion sociale.</p>	<p>Une carte interactive localisant l'offre et la demande potentielle des services.</p> <p>Un outil centralisé de gestion et de collecte des données des interventions.</p> <p>Une série de tableaux de bord vulgarisant la visualisation des données.</p>	<p>Les produits développés sont arrimés aux réalisations du Défi des villes intelligentes.</p> <p>Les produits développés sont arrimés au Plan d'action en données ouvertes de la Ville de Montréal.</p> <p>Le nombre d'utilisateurs de la plateforme au cours de la première année de mise en service est mesuré.</p> <p>70 % des utilisateurs internes et externes sont satisfaits des produits après la première année de mise en service.</p>
	<p>Offrir des formations pour les employés de la Ville portant sur le rapprochement interculturel et la diversité sous toutes ses formes.</p>	<p>Le contenu des formations est adapté aux enjeux actuels.</p>	<p>Le contenu des formations offertes aux employés est actualisé.</p> <p>Les notions de profilages social et racial sont incluses dans les offres de formation.</p> <p>Les retombées des formations sur la prestation de services des employés et sur les relations de travail sont évaluées.</p> <p>Au moins 200 employés sont formés.</p>

Stratégie	Actions	Résultats attendus 2019-2020	Indicateurs de performance/Cibles
Développement, partage et utilisation des connaissances	Développer des indices de caractérisation des quartiers montréalais.	L'intervention municipale en développement social est optimisée et son impact mesuré.	Les indicateurs permettant de mesurer l'impact social des actions de la Ville sont identifiés. Les territoires les plus vulnérables en termes économique, social et environnemental sont identifiés.
	Améliorer la prise en compte de l'accessibilité universelle.	L'expertise municipale en accessibilité universelle est renforcée.	Au moins quatre services sont rencontrés et prennent en compte les recommandations émises par le Comité des partenaires en accessibilité universelle (CPAU). 75 % du fonds dédié en accessibilité universelle est utilisé pour l'accompagnement des unités d'affaires. 25 % du fonds dédié en accessibilité universelle est utilisé pour la formation des unités d'affaires. Au moins trois grands projets d'immobilisation sont accompagnés en accessibilité universelle, d'ici 2020.

Le Plan d'action en développement social 2019-2020 *Rassembler Montréal* est une réalisation du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal.

Remerciements

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale tient à souligner l'apport de toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce plan d'action. Que toutes et tous s'en trouvent ici remerciés.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2019

ISBN : 978-2-7647-1662-5 (version imprimée)

ISBN : 978-2-7647-1663-2 (version PDF)

